



Conseil Municipal de Manneville-sur-Risle

Liste des délibérations de la séance du jeudi 15 septembre 2022

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales. Depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui est affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi quinze septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manneville-sur-Risle, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Isabelle DUONG, Maire.

Séance : 15/09/2022 Convocation: 09/09/2022 Nombre de conseillers : 18 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 17	Présent.e.s	Isabelle DUONG Maire, Denis LAMY, Florence ROUXEL, Philippe BERTOIS, Nadine PICHON, Adjoints, Patrick NUTTENS, Aurélie DEMARCY, Jean DUREL, Christiane RIOU, Yannick TANGUY, Sandrine AUDET, Karim BENBACHIR, Kenny ROJAS Conseillers Municipaux.
	Pouvoirs	Carole ROGERS à Florence ROUXEL
		Bertrand MAROUSEZ à Denis LAMY
		Nathalie NOËL à Isabelle DUONG
	Absent excusé	Séverine CAMUS à Nadine PICHON
Secrétaire de séance : Yannick TANGUY	Christophe MARTIN	

	Décision Modificative n°1 du budget 2022 de la commune	Retiré de l'ordre du jour
DCM-20220915-01	Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1 ^{er} janvier 2023	Unanimité
DCM-20220915-02	Approbation du rapport de la CLECT 2022 sur l'année 2021	Unanimité
DCM-20220915-03	Tarif de la restauration scolaire	Majorité 1 abstention
DCM-20220915-04	Tarifcation sociale de la restauration scolaire (cantine à 1€)	Unanimité
	Subvention exceptionnelle au comité de jumelage franco-hongrois de Manneville sur Risle	Reporté
DCM-20220915-05	Renouvellement de la convention avec l'association Les Papillons	Unanimité
DCM-20220915-06	Convention de partenariat pour destruction de nids de frelons asiatiques sur la commune	Unanimité
DCM-20220915-07	Acquisition et attribution de chèques-cadeaux aux agents communaux à l'occasion des fêtes de fin d'année	Unanimité
DCM-20220915-08	Médiation Préalable Obligatoire (MPO) : signature d'une convention avec le Centre de Gestion de l'Eure	Unanimité
DCM-20220915-09	Désignation de référents communaux auprès de la FREDON de Normandie pour la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine	Unanimité

Informations diverses.

Questions diverses.

Fin de séance : 20h17.

Prochaine séance : mardi 4 octobre à 18h30.

Le Maire,
Isabelle DUONG



Manneville-sur-Risle,
Le 19 septembre 2022

Le secrétaire de séance
Yannick TANGUY

